

Rapport d'activité 2023
Appui Santé Berry



Direction de la publication :
Delphine Dif Thiery, Carine Peschard



● Sommaire

05 Édito : Mot du Président

06 Présentation d'Appui Santé Berry

- 06 Structuration de l'association
- 07 Conseil d'administration
- 08 Équipe d'Appui Santé Berry
- 09 Formations et partenaires accueillis
- 09 Communication
- 10 Projet de déménagement DAC 18
- 11 Focus n°1 : Observatoire des ruptures de parcours
- 12 Focus n°2 : Dynamique régionale

14 Dispositif d'Appui à la Coordination

- 14 Qu'est-ce qu'un DAC ?
- 15 Organisation de la réponse aux demandes d'appui
- 17 DAC de l'Indre
- 18 Mission 1 et 2: analyse de l'activité
- 18 Coordination territoriale, soutien aux pratiques
- 26 DAC du Cher
- 27 Mission 1 et 2: analyse de l'activité
- 32 Coordination territoriale, soutien aux pratiques

36 Coordination des soins oncologiques de support

- 36 Missions
- 37 Mise en œuvre
- 38 Synthèse de l'activité
- 39 Projets et événements

40 Rapport financier

42 Orientations 2024

● Mot du président

Les DAC du Cher et de l'Indre fêtent trois années d'existence à la fin de cette année 2023.

L'association, portée par son Conseil d'Administration, fonctionne et s'appuie aussi bien sur ses équipes salariées que sur ses nombreux partenaires pour répondre du mieux possible aux besoins de la population berrichonne.

Les défis restent nombreux, notamment celui d'un accès équitable aux soins et aux droits en chaque lieu de nos deux départements. Le caractère défavorable de nos déterminants de santé est connu et documenté. Cependant, notre territoire est également foisonnant en termes d'initiatives et de création d'organisations nouvelles.

Notre situation montre à quel point une zone de vulnérabilité peut se transformer en levier permettant d'agir collectivement. Nos déficits nous obligent sans cesse à chercher de nouvelles réponses pour faire évoluer nos modalités d'agir, de consommer, de penser.

Déployer un DAC, c'est s'inscrire dans cette dynamique, et rejoindre le concept de l'Organisation Mondiale de la Santé « one health », une seule santé humaine, animale et environnementale. C'est ce qui fonde la motivation de Appui Santé Berry depuis sa création et qui restera son phare pour avancer en 2024.



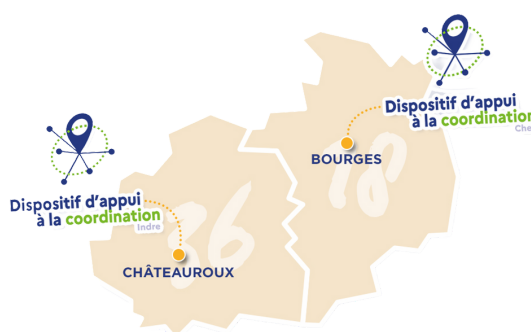
Bruno MEYMANDI-NEJAD
Président d'Appui Santé Berry

● L'association Appui Santé Berry

Structuration de l'association

L'association interdépartementale Appui Santé Berry (Cher et Indre) porte depuis 2021 l'activité des DAC du Cher et DAC de l'Indre.

Elle dispose d'une gouvernance partagée, avec un conseil d'administration composé de membres issus à parts égales des deux départements et répartis en trois collèges



- 
- Collège de professionnels de santé libéraux
 - Collège de structures sanitaires, sociales et médico-sociales
 - Collège de représentants des usagers

En plus du conseil d'administration, l'association dispose d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un trésorier.

- 
- Président : Bruno MEYMANDI-NEJAD
 - Vice-Président : Walter LANOTTE
 - Trésorier : Renaud HERMIER, démissionnaire au 31 août

Conseil d'administration

- Collège des professionnels de santé libéraux

Nolwenn FORTUIT, Infirmière libérale

Angéline GUILLON, Infirmière Asalée

Walter LANOTTE, Médecin généraliste

Sylvaine LE LIBOUX, Médecin généraliste

Bruno MEYMANDI-NEJAD, Chirurgien-dentiste

Jessie RIGOLET, Masseur-kinésithérapeute

Frédéric STROINSKI, Médecin généraliste

Poste vacant

- Collège des structures sanitaires, sociales et médico-sociales

Vianney BRÉARD, GHT 18

Bruno CHESNEAU, PEP 18

Brigitte DION, CCAS Châteauroux métropole

Patrice GIORDANO, APF France Handicap 18-36

Séverine TOURATON, AMASAD Lignières

Anthéa VILLIN, fédération ADMR 36

- Collège des représentants des usagers

Catherine DENIS, France Alzheimer 18

Renaud HERMIER, ADAPEI 36, démissionnaire au 31 août

En 2023, Appui Santé Berry comptait 52 adhérents

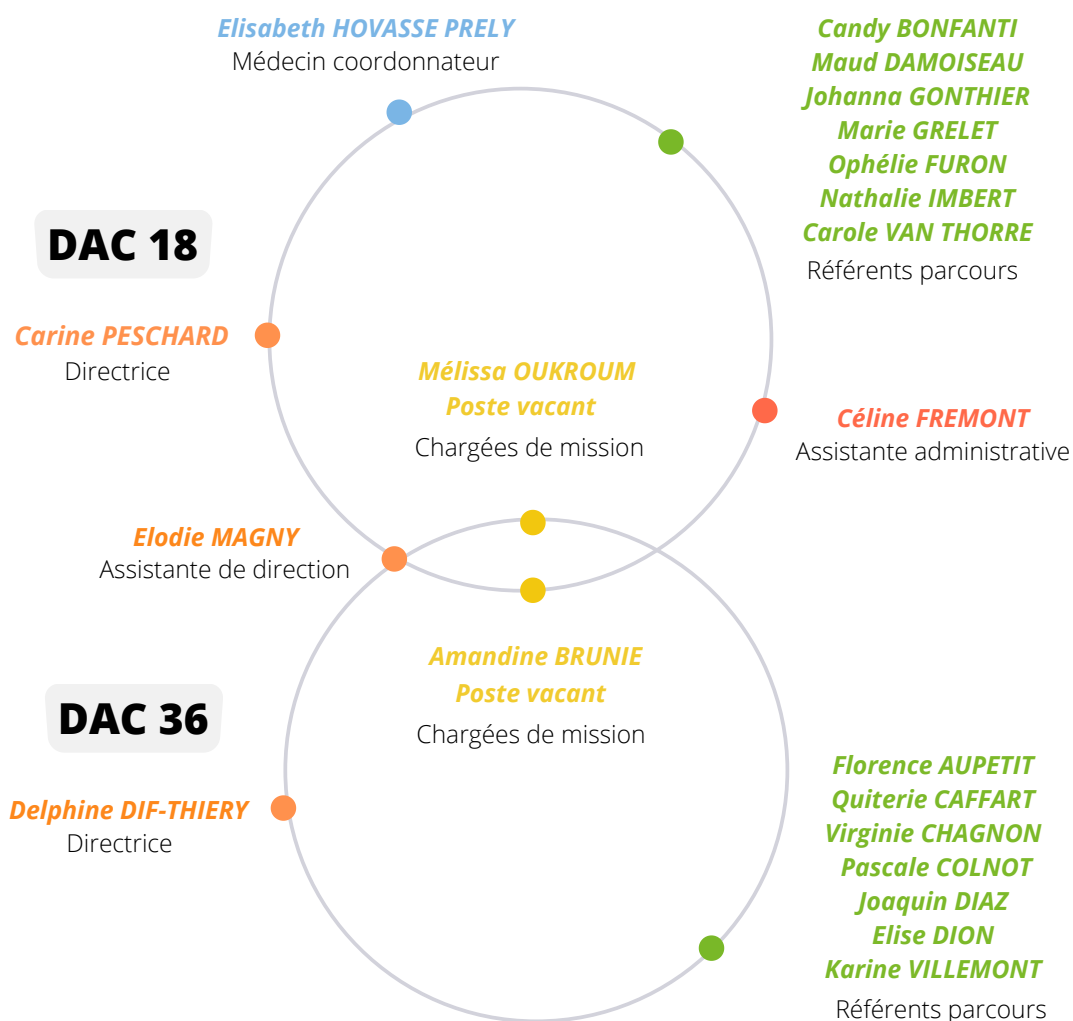
L'équipe d'Appui Santé Berry

En 2023, en réponse à l'accroissement d'activité, les équipes du DAC 18 et du DAC 36 ont poursuivi leur structuration et continué de s'étoffer.

Au total, 20 ETP composaient l'équipe d'Appui Santé Berry au 31 décembre 2023.

Les mouvements de l'année :

- Recrutement de Virginie Chagnon en mars
- Recrutement de Florence Aupetit en juillet
- Recrutement de Maud Damoiseau en août
- Recrutement de Servane Trabichet en septembre
- Évolution d'Amandine Brunie en septembre
- Départ d'Angéline Mereau en novembre
- Évolution de Mélissa Oukroum en novembre
- Départ de Mathilde Leyle en décembre
- Départ de Servane Trabichet en décembre



Organigramme au 31 décembre 2023

Formation

Séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) ont été suivies par les deux équipes.



Formations suivies ou débutées dans le cadre du programme de formation continue, soit 600 h pour 22 personnes

DU, Certifications, Master suivis ou débutés en 2023 (dont 3 DU de coordination de parcours validés)

Séances de supervision pour la direction

En complément des formations délivrées par des organismes de formation, l'équipe du DAC 18 a également travaillé à l'élaboration d'un programme de formation interne, visant à développer la polyvalence et à acquérir un socle commun de connaissances. Ainsi, avec l'appui de la chargée de mission, les référents parcours ont à tour de rôle pu proposer à leurs collègues des sensibilisations thématiques, en fonction de leurs appétences et expertises (parcours migrants, handicap, violences conjugales, maladies neurodégénératives, parcours enfance, etc.)

Une démarche similaire sera proposée pour les équipes du DAC 36.

Les partenaires accueillis dans nos locaux

À Châteauroux

- Anthony DEMAZEAU, chargé de déploiement des usages, GIP e-Santé Centre-Val de Loire

À Bourges

- Izia BERGER, chargée de déploiement des usages, GIP e-Santé Centre-Val de Loire
- Amélie COUX, Chargée de prospection territoriale du Cher, GIP e-Santé Centre-Val de Loire

Stages

À Châteauroux

- Delphine GUILLON, formation Cadre de Santé

À Bourges

- Andréa CRISTINA, étudiante en Master 1 Santé, parcours management des activités de santé

Communication

Cette 3ème année d'activité des DAC 18 et 36 a mis en exergue le besoin d'un renouvellement de la communication auprès des partenaires pour expliciter les missions et le rôle du DAC.

Pour répondre à ce besoin, plusieurs démarches ont été entreprises :

● Définition d'éléments de langage commun

Pour mieux outiller les référents parcours dans la présentation du DAC auprès de partenaires, un groupe de travail interne a été animé dans le Cher. Il a abouti à des éléments de langage commun, explicites, autour des notions suivantes "réfèrent parcours", "animation territoriale", "qu'est-ce qu'un DAC ?".

● Actualisation de nos outils de communication

Le flyer à destination des professionnels et le flyer relatif aux soins oncologiques de support ont été totalement repensés.



● Création de nouveaux outils de communication

Les équipes ont fait remonter le besoin de création d'un livret d'accueil DAC, complémentaire à notre flyer institutionnel. Ce livret, développé en fin d'année 2023, doit permettre aux usagers et aux professionnels d'appréhender le fonctionnement du DAC (consentement, appui aux professionnels, rôle du référent parcours, etc.)



Projet de déménagement

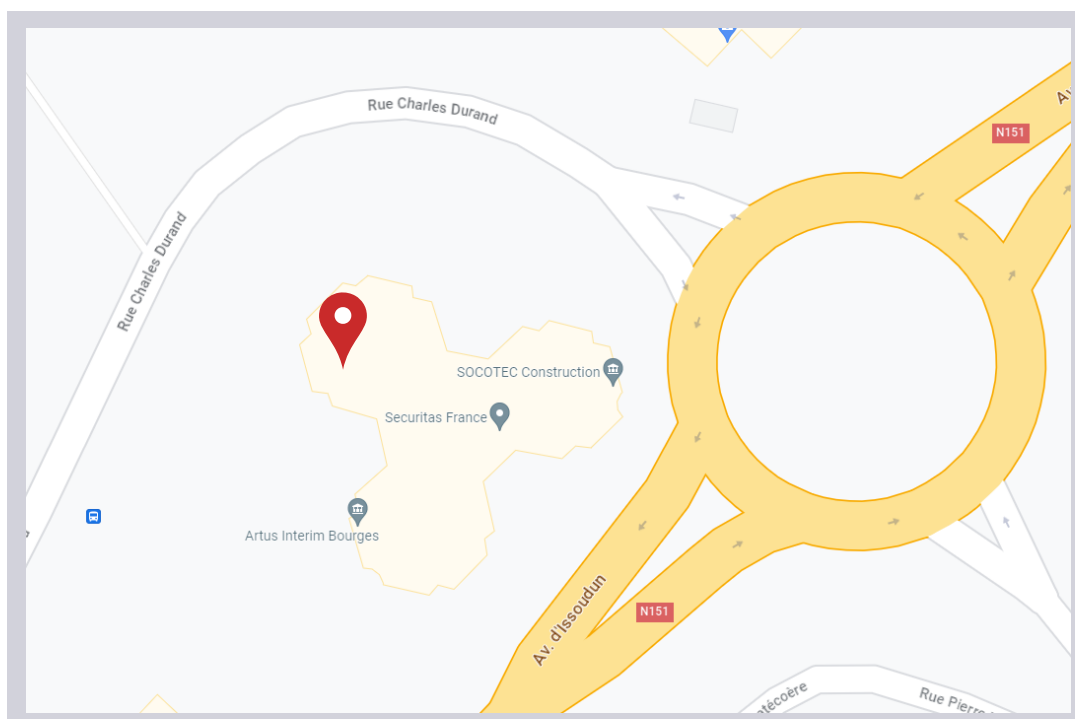
Face à l'augmentation de la taille de l'équipe du DAC 18, les locaux jusqu'alors occupés au 48 boulevard de l'industrie à Bourges avaient atteint leur capacité maximale.

Afin d'anticiper les futurs besoins en ressources humaines, une recherche de nouveaux locaux a été entreprise. S'est alors dessiné un projet de regroupement dans des mêmes locaux de plusieurs acteurs médico-sociaux.

En effet, deux plateaux contigus et communiquant ont pu être loués, l'un par l'Inter-CPTS et l'autre par notre association avec mutualisation des salles de réunion, de restauration et du système informatique. Vous retrouverez sur le même site:

- Le Service d'Accès aux Soins (SAS) porté par l'Inter-CPTS
- Le GIP e-Santé Centre-Val de Loire
- Omédys

Les équipes du DAC déménageront début avril 2024.



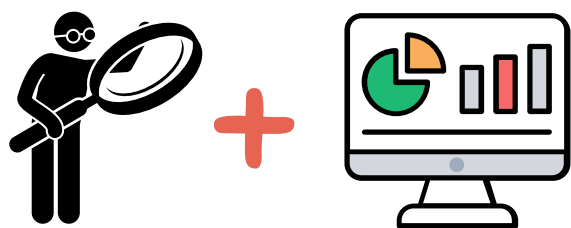
Les Algorithmes, 3 rue Charles DURAND- 18000 Bourges

Focus : Observatoire des ruptures de parcours

En lien avec leur mission d'animation territoriale et du fait de leur rôle d'observateur privilégié des ruptures de parcours, les DAC ont été identifiés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) comme des acteurs clés pour la mise en place d'un **observatoire territorial des ruptures de parcours**.

Les DAC 18 et DAC 36 ont initié à l'été 2021 un groupe de travail interne, constitué des deux chargées de missions et de deux référents parcours, pour construire un outil commun de recueil des ruptures de parcours repérées par les équipes.

Cet outil permet de quantifier et de qualifier d'une part les ruptures de parcours et d'autre part, leur impact sur la santé des individus concernés.



Grâce à ce repérage et à l'analyse statistique qui peut en découler, il est possible d'objectiver des données territoriales et d'identifier des axes prioritaires de travaux à entamer avec les autres acteurs du département pour corriger ces ruptures.

Ainsi, après plusieurs mois de construction de l'outil, les équipes des deux DAC ont pu expérimenter au second trimestre 2022 la saisie de ruptures dans l'outil. À l'issue de cette expérimentation, une analyse statistique et un rapport ont été réalisés, confirmant l'opérationnalité de l'outil et son intérêt pour la mission d'animation territoriale.



Le Conseil d'Administration a défini l'observatoire des ruptures de parcours comme le **chantier prioritaire** à mener dans le cadre de la contribution à l'animation territoriale.

Ainsi, chacun des DAC s'est attaché depuis à déployer l'outil sur son territoire, auprès de quelques partenaires, pour pouvoir contribuer collectivement à la structuration de parcours de santé à partir des données recueillies. Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de ces essais, rendez-vous page 24 pour le DAC de l'Indre et page 32 pour le DAC du Cher.

Focus : Dynamique régionale

● CODAC-CVL

Les 6 DAC de la région sont fédérés au sein du CODAC depuis janvier 2022 dans le double objectif de:

- mutualiser les projets ou les outils
- organiser la représentation des DAC de la région auprès des institutions et partenaires.



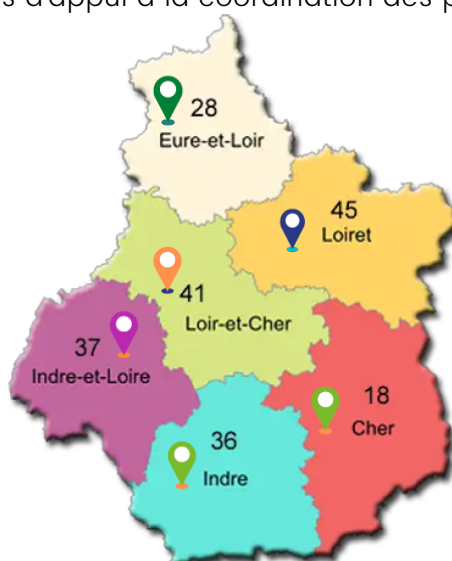
Travaux 2023:

- Harmonisation de la communication régionale sur les Soins Oncologiques de Support.
- Paramétrage de SPHERE sur un mode consensuel.
- Construction d'une démarche qualité régionale par le biais d'une sollicitation auprès de la Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et la sécurité des patients (SRA Qualiris).

Le CODAC siège au sein de la CRSA, du GIP eSanté et du SRA Qualiris.

Il participe à des groupes de travaux nationaux : observatoire des ruptures de parcours, cartographie des DAC, service rendu.

Le CODAC CVL est également Administrateur de la fédération nationale des ressources et dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé (FACS).



● Dispositif d'Appui à la Coordination

Qu'est-ce qu'un DAC ?

Les DAC du Cher et de l'Indre sont des guichets d'accueil pour les professionnels et structures qui ressentent une complexité dans la prise en charge du parcours d'une personne (parcours de santé, parcours de vie), quels que soient son âge ou sa pathologie.

Mobilisable par l'ensemble des professionnels du champ sanitaire, social ou médico-social, l'équipe pluriprofessionnelle des DAC informe, évalue, accompagne, apporte une réponse aux professionnels demandeurs en leur proposant une information, une orientation, un soutien à la coordination par un appui ponctuel ou au long cours sur une situation donnée.

Missions d'un DAC

- Mission 1 : Information, orientation
- Mission 2 : Coordination des situations complexes
- Mission 3 : Animation territoriale

Processus mission 1 & 2



Organisation de la réponse aux demandes d'appui (missions 1 et 2)

● Permanence téléphonique assurée par un Référent Parcours

Une permanence téléphonique est assurée chaque jour afin de répondre aux sollicitations des professionnels en recherche d'informations, de soutien à l'orientation et/ou en demande d'appui face à un parcours complexe. Les appels sont réceptionnés par un Référent Parcours qui mobilise sa connaissance des ressources du territoire et sa capacité d'analyse des situations complexes et des demandes formulées.

Les permanences sont assurées par roulement de l'ensemble de l'équipe par demi-journée. Cela signifie qu'un équivalent temps plein de Référent Parcours est mobilisé sur cette partie de l'activité du DAC.

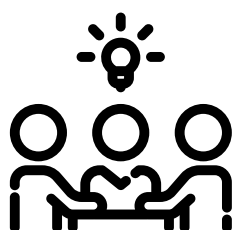


● Réunion hebdomadaire d'analyse des demandes en équipe pluridisciplinaire

Une fois par semaine, l'ensemble des demandes reçues est examiné par l'équipe.

Cela permet de vérifier que :

- les informations données ont été le plus exhaustives possibles,
 - l'ensemble des pistes d'orientation a été examiné,
 - les éléments des demandes d'appui permettent de justifier le démarrage d'une évaluation multidimensionnelle et la mise en œuvre d'un accompagnement intensif.
- Les évaluations à démarrer sont réparties entre les Référents Parcours, en veillant à une juste répartition de la charge de travail sur les 7 ETP mobilisables.



● La visite à domicile

La visite à domicile pour accompagner des personnes en situation complexe présente de nombreux avantages, notamment :

Personnalisation : Les professionnels peuvent adapter les interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque individu, en prenant en compte son environnement familial et social.

Observation de l'environnement : En visitant le domicile de la personne, il est plus facile de comprendre son environnement de vie, d'identifier les facteurs de stress ou de soutien, d'appréhender l'isolement ou non et les adaptations possibles du logement.

Renforcement du lien de confiance : Le fait de se rendre au domicile de la personne permet de créer un lien de confiance plus fort, favorisant une meilleure communication et une collaboration plus étroite entre le professionnel et la personne accompagnée.

Promotion de l'autonomie : En rencontrant la personne, les professionnels peuvent mieux comprendre ses capacités et ses besoins de compensation, et ainsi favoriser son autonomie en élaborant avec elle les réponses nécessaires.

Accès aux ressources locales : En visitant le domicile, les intervenants peuvent identifier les ressources disponibles dans le quartier ou la communauté locale et orienter la personne vers des services de soutien de proximité.

Évaluation plus complète : La visite à domicile permet une évaluation plus complète de la situation de la personne, en prenant en compte des aspects souvent négligés dans un cadre plus formel, tels que l'hygiène de vie, la sécurité du domicile, etc.

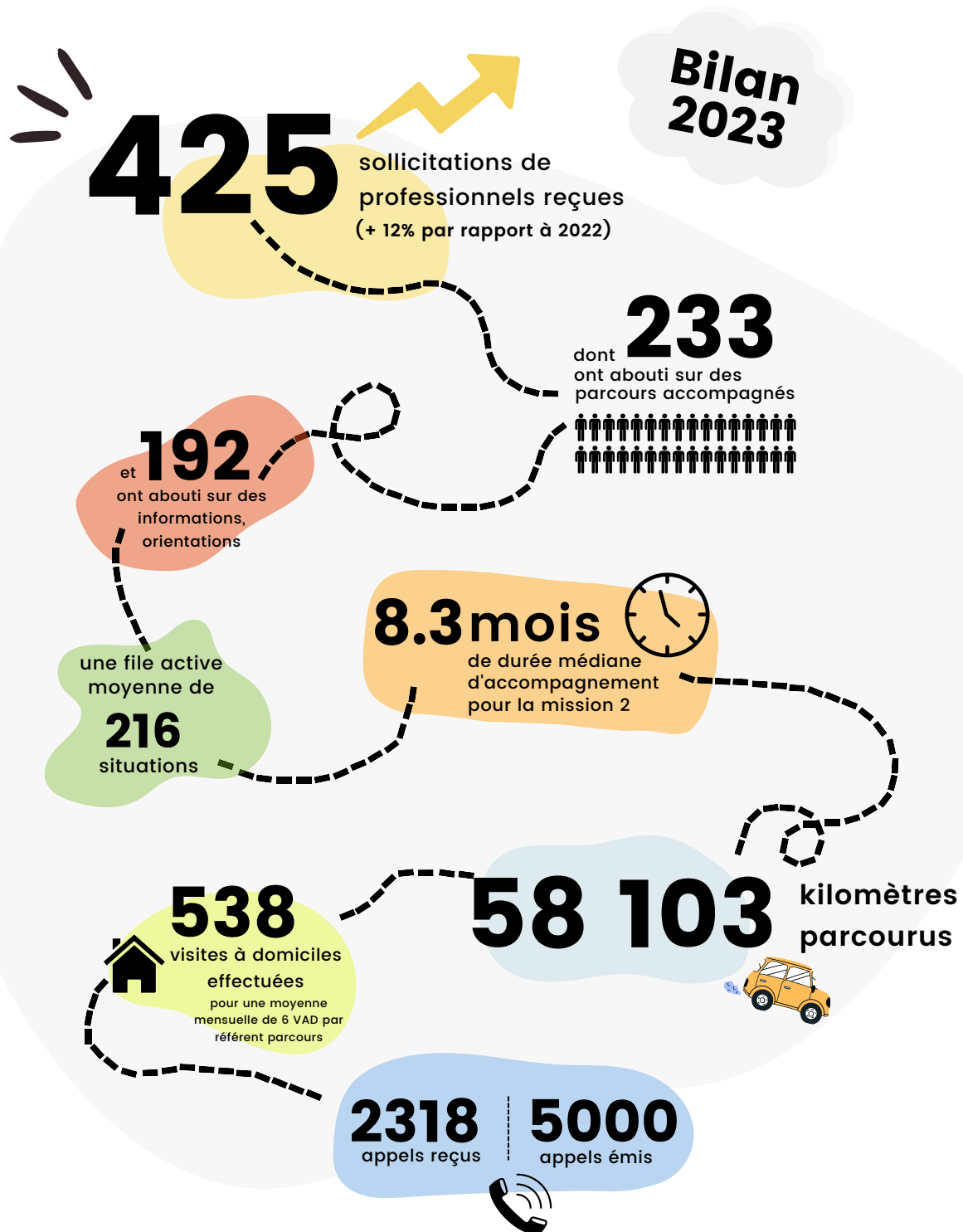
Réduction des barrières d'accès : Pour certaines personnes en situation complexe, se rendre dans un établissement de santé ou de service social peut être difficile en raison de diverses barrières physiques, financières, ou sociales. La visite à domicile permet de surmonter ces obstacles en offrant un soutien directement là où la personne se trouve.

Intervention précoce : En identifiant les besoins et les défis dès le début, les professionnels peuvent intervenir de manière précoce pour prévenir l'aggravation de la situation et favoriser des solutions durables.

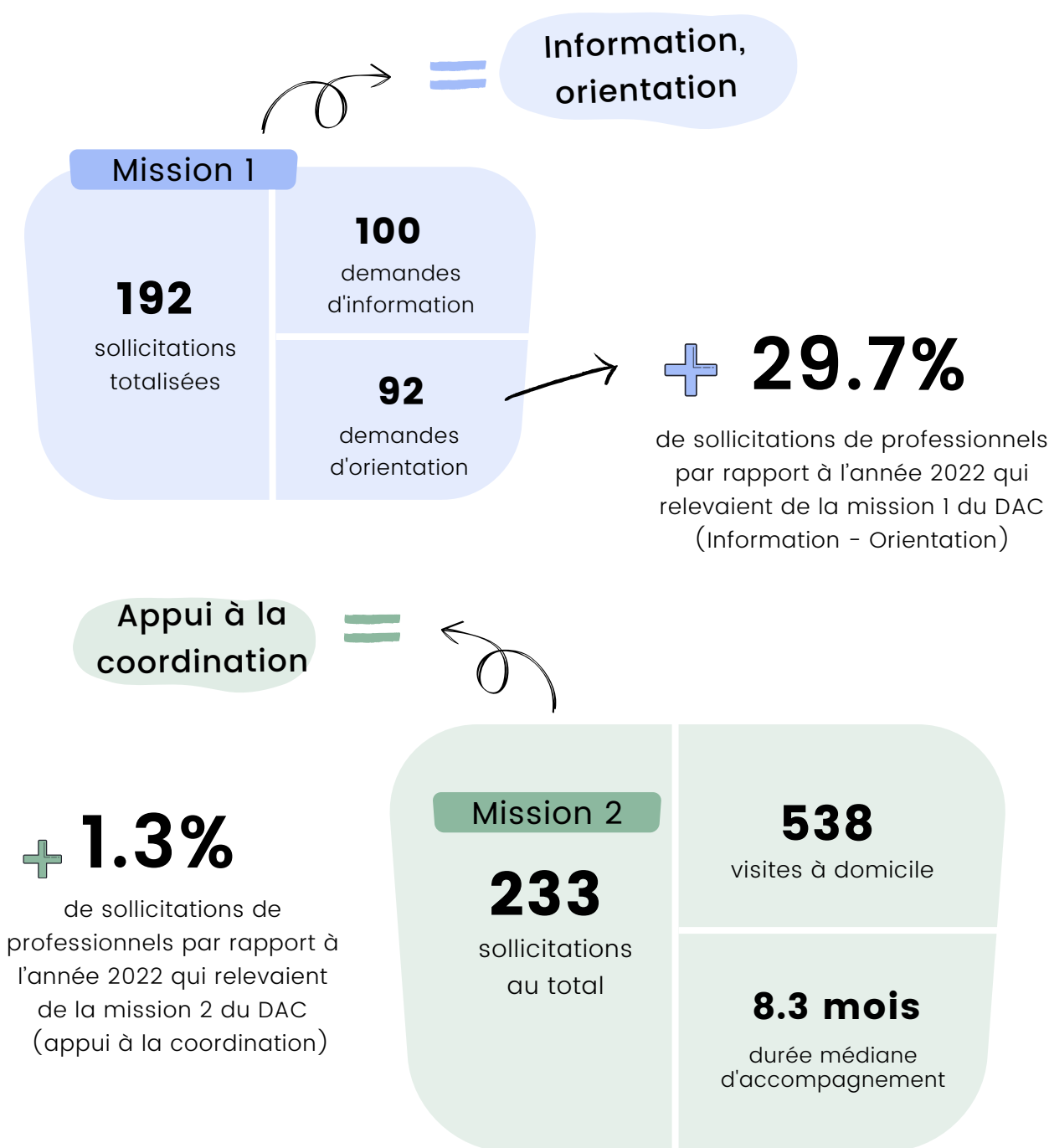
En résumé, la visite à domicile pour accompagner des personnes en situation complexe offre une approche **holistique et personnalisée**, favorisant l'autonomie, la collaboration et une meilleure compréhension des besoins individuels dans leur contexte de vie quotidienne.

● DAC de l'Indre (36)

Synthèse d'activité missions 1 & 2



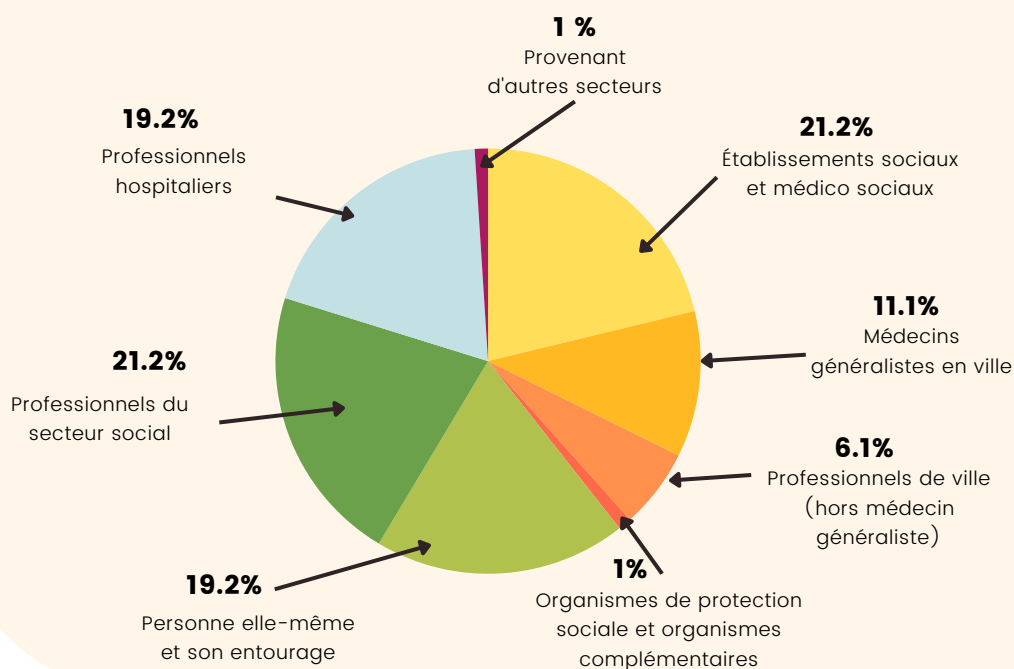
Missions 1 et 2 : Analyse détaillée de l'activité



L'activité 2023 montre une meilleure perception des partenaires de la compétence du DAC à identifier les ressources du territoire, puisque les demandes d'information ou d'aide à l'orientation ont fortement progressé.

Par ailleurs, le nombre de visites à domicile est très inférieur à celui de 2022, pour des raisons de vacance de poste et de mobilisation des Référents Parcours sur des formations longues, en début d'année. Le second semestre fait état d'une reprise importante de cette modalité d'action.

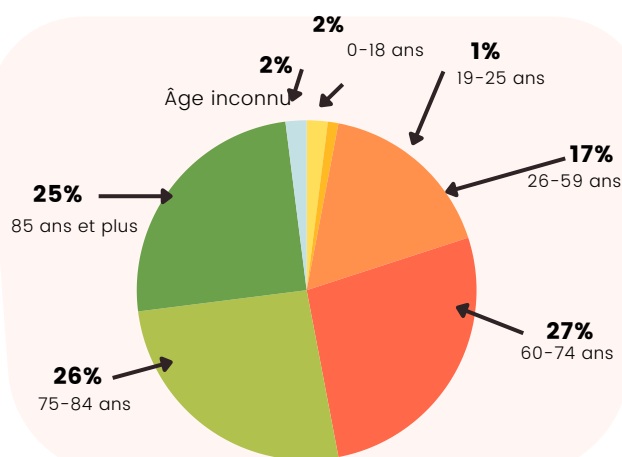
Profil des professionnels demandeurs



Le profil des demandeurs reflète la capacité du DAC à travailler avec l'ensemble des acteurs du système de santé et à créer une synergie pour le repérage de la complexité, notamment auprès des personnes "hors champ". La moindre sollicitation des professionnels de santé libéraux en proportion en est l'illustration, car même si ceux-ci sont confrontés à de multiples patients en situation délétère, le nombre de personnes en situation complexe et n'ayant aucun contact avec des soignants est très important dans notre département.

Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge

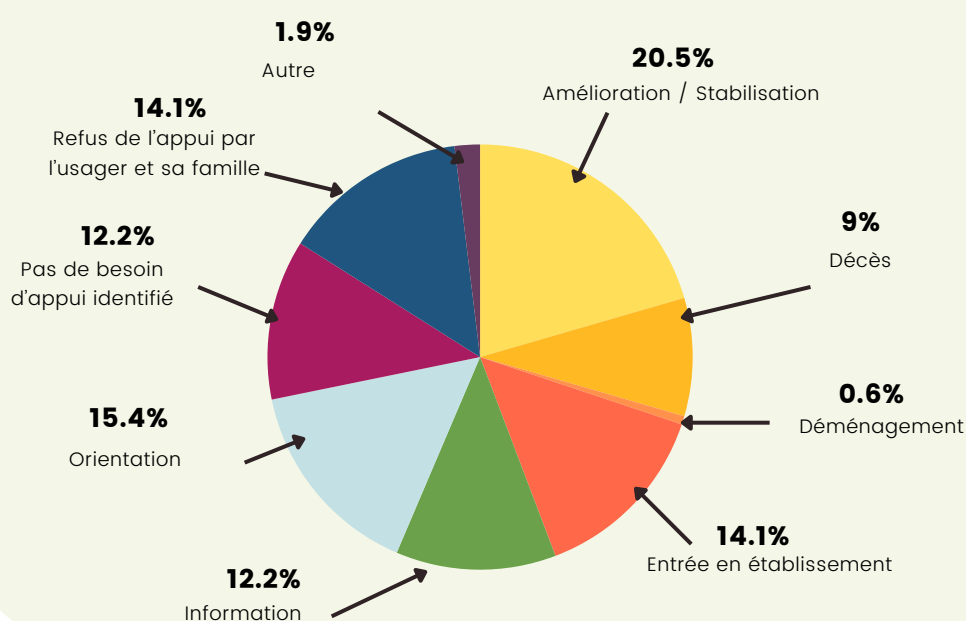
78% des personnes accompagnées ont plus de 60 ans, avec une augmentation des problématiques rencontrées par les personnes entre 60 et 74 ans. Pour autant, les personnes de 26 à 59 ans sont souvent dans des situations particulièrement bloquées.



Répartition des situations par problématique

Concernées par un besoin d'aide à la vie quotidienne	169
Concernées par une problématique de soins somatiques et psychiques	167
Concernées par une problématique relative aux proches aidants	98
Concernées par des difficultés administratives et/ou financières et besoin de protection juridique	87
Concernées par une problématique d'isolement social	71
Concernées par des difficultés d'accès aux structures d'hébergement et d'accueil de jour/accueil partiel	24
Concernées par une problématique de prévention et d'éducation pour la santé	26
Concernées par une problématique "Autre"	12
Concernées par une problématique de scolarité/formation/ emploi	4

Motifs de clôture des accompagnements



Répartition des situations par territoire des CPTS *

CPTS Châteauroux & Co	197
CPTS Pays des 1000 Etangs	44
CPTS Boischaut Nord	45
Secteur Issoudun	42
CPTS Boischaut Sud	42
CPTS Val de Creuse	36



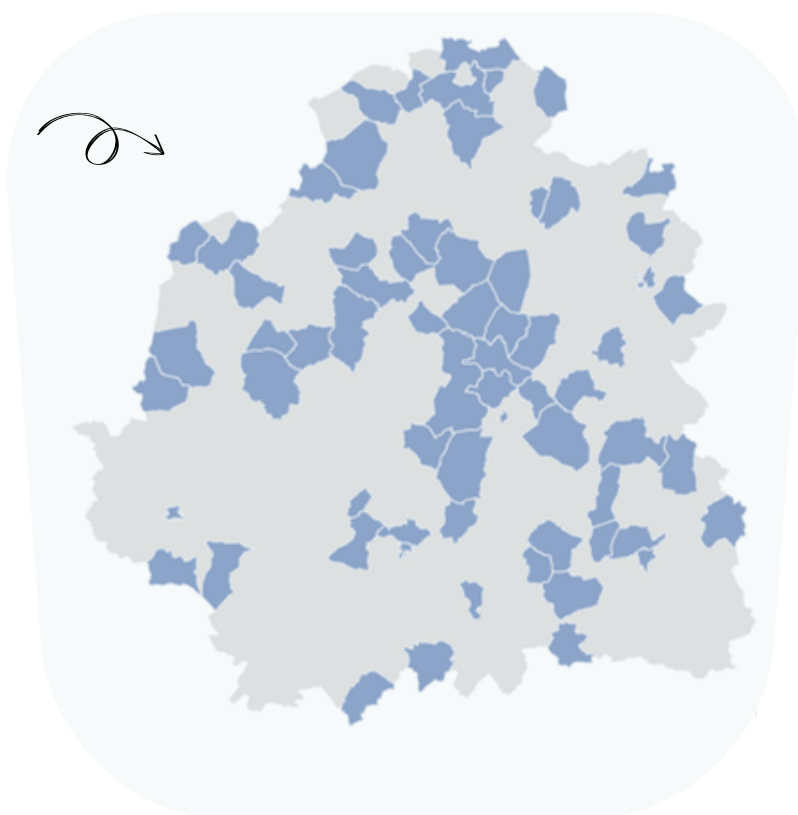
La provenance des demandes est cohérente avec la répartition de la population sur les différentes zones du département: une zone très urbanisée, au milieu d'un territoire rural peu peuplé.

* Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

Cartographie des situations accompagnées

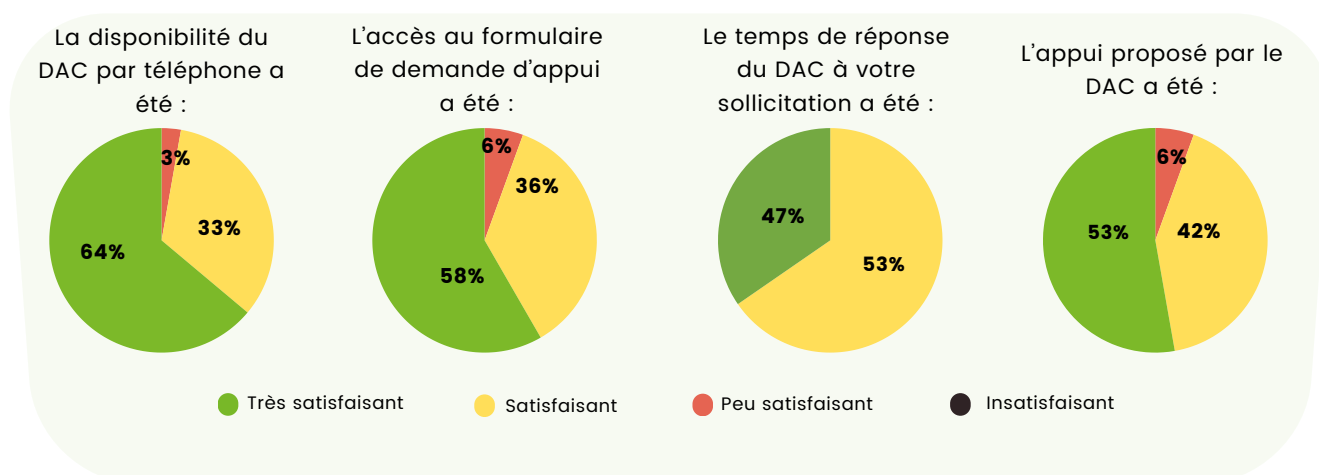
Le DAC répond aux demandes d'appui de l'ensemble des acteurs du département. Les huit référents parcours se déplacent autant que de besoin.

La répartition des demandes montre que les liens doivent encore se renforcer, notamment dans la Brenne, et certaines zones de la Champagne berrichonne.



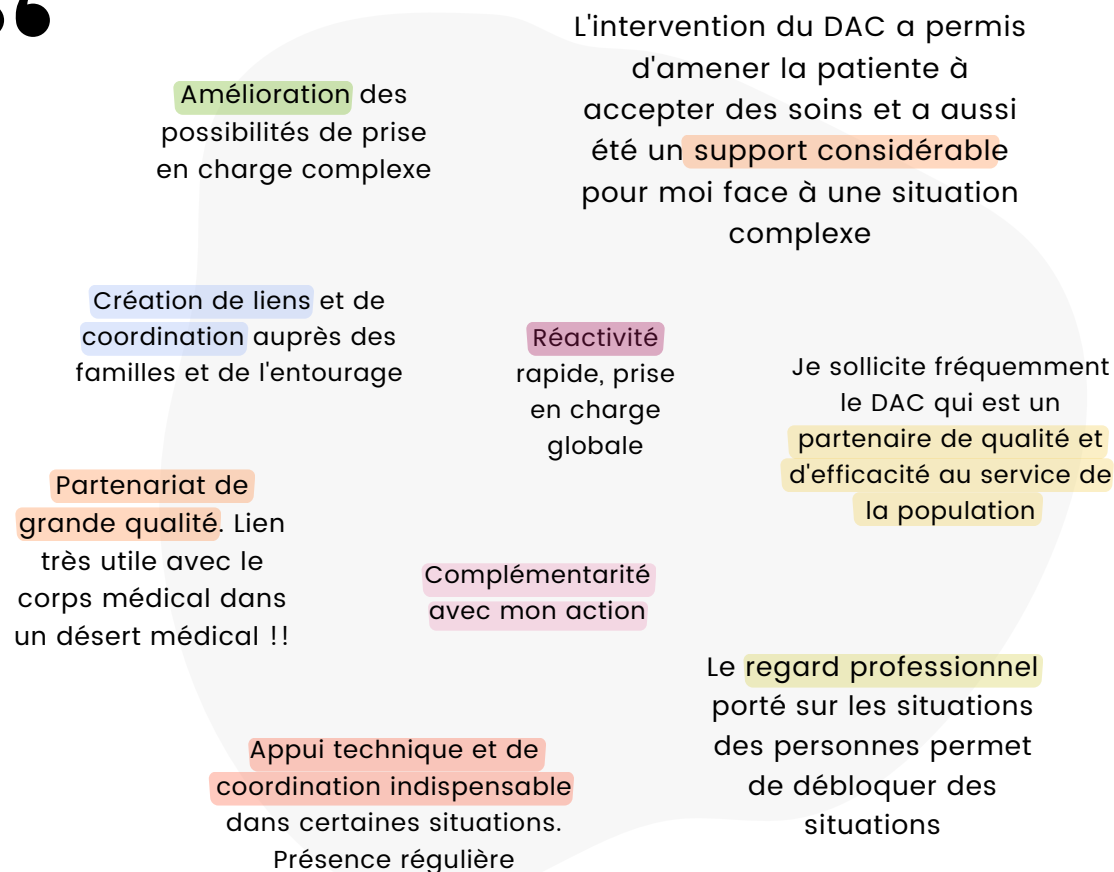
Focus : Enquête auprès des professionnels

Nous adressons systématiquement un questionnaire de satisfaction aux professionnels qui ont sollicité le DAC dans le cadre de sa mission 2, trois mois après réception de la demande. Ce recueil a commencé en mars 2023, donc sur les demandes reçues à partir de décembre 2022. Au 31 décembre, nous avons reçus 37 avis.



Quelques verbatims de professionnels ayant répondu au questionnaire :

“



”

Mission 3 : Coordination territoriale, soutien aux pratiques

Le cadre national d'orientation précise les attendus réglementaires autour des trois missions des DAC, dont celle de participer à l'animation territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

Mener à bien cette mission suppose un diagnostic partagé des besoins du territoire, des priorités définies localement et des modalités de déclinaison des axes de travail inscrits dans le Programme Régional de Santé, dont la version 3 a été publiée par l'ARS en 2023.

● Filière gériatrique de l'Indre

Le DAC est mandaté pour animer cette dynamique départementale, prioritaire au regard des caractéristiques de la population et des conditions d'exercice actuelles des professionnels de l'aide, du soin et de l'hébergement.

En effet, la population indrienne est âgée et ses indicateurs de santé plutôt péjoratifs. Les professionnels quant à eux sont en sous-effectifs dans l'ensemble des secteurs.

En mai 2023, le DAC 36 et les acteurs de la filière gériatrique, professionnels et bénévoles, ont fait le bilan de l'activité menée depuis 10 ans autour de l'articulation entre domicile et services de gériatrie, l'accès aux soins, la psychiatrie du sujet âgé, les sorties d'hospitalisation et les liens entre cliniques et centres hospitaliers.

La ligne directrice des réflexions vise toujours le **repérage des fragilités** et la **promotion du bien-vieillir**. Cette rencontre a mis en lumière:

- Les travaux d'écriture du second Projet Médical et Soignant Partagé du Groupement Hospitalier de Territoire, pour développer des parcours organisés au sein des services hospitaliers.
- Le développement du projet ICOPE (démarche OMS) et la construction du Plan anti-chute, portés par l'ERVMA, axés fortement sur la formation des professionnels.
- Les projets de l'InterCPTS pour faciliter l'accès aux soins en zone rurale.
- Les actions inscrites au sein du Schéma Gérontologique Départemental, visant à soutenir les Indriens dans leur vie quotidienne.

● **Santé Mentale**

Au sein du **Conseil Territorial de Santé**, où l'on tente avec l'ensemble des acteurs de terrain de faire vivre la démocratie, la **Commission Spécialisée en Santé Mentale** se préoccupe plus particulièrement de prévention, d'accès aux soins et de réelle équité pour les personnes touchées par les pathologies psychiatriques et les fragilités psychologiques. Présidée par la directrice du DAC, cette commission cherche à porter les préoccupations du territoire.

Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) : Après avoir participé à plusieurs groupes de travail pour l'élaboration du Contrat Territorial de Santé Mentale signé le 24 janvier 2023, le DAC pilote deux fiches-action :

- l'observation des parcours en santé mentale
- constitution d'un référentiel des ressources disponibles sur le territoire.

Le DAC participe aussi au groupe mobilisé pour l'interconnaissance des acteurs, qui a réuni 70 personnes le 28 novembre.

Semaine d'Information en Santé Mentale : Notre contribution a consisté en l'organisation d'un forum à destination des 18-25 ans au sein de la maison des étudiants de Châteauroux. Focus sur les Premiers Secours en Santé Mentale, la MDPH, CAP emploi, et l'UDAF.

● **Observatoire des ruptures de parcours**

2023 a été consacrée au déploiement de l'outil d'enregistrement des ruptures. Pour ce faire un collectif a été créé réunissant plusieurs équipes des PEP 36, de la Maison des Oiseaux et de la MAS d'Ardentes. Les rencontres ont porté sur l'appropriation de la démarche et la prise en main de l'outil. Après le lancement de l'expérimentation, différents aléas institutionnels ont empêché deux équipes de participer. Une phase expérimentale est donc en cours entre le 1er octobre 2023 et le 31 mars 2024 qui mobilise le PCPE et la communauté 360°.

● **Articulation parcours: CPTS / CPAM / Centre hospitalier**

Une réunion mensuelle rassemble les CPTS, le DAC, le Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Son objet est de faire évoluer la structuration des parcours de sortie d'hospitalisation et d'analyser les éventuels points de blocage entre les services hospitaliers, l'équipe du PRADO, les Référents Parcours du DAC et les professionnels de santé libéraux.

● **Intervention en formation**

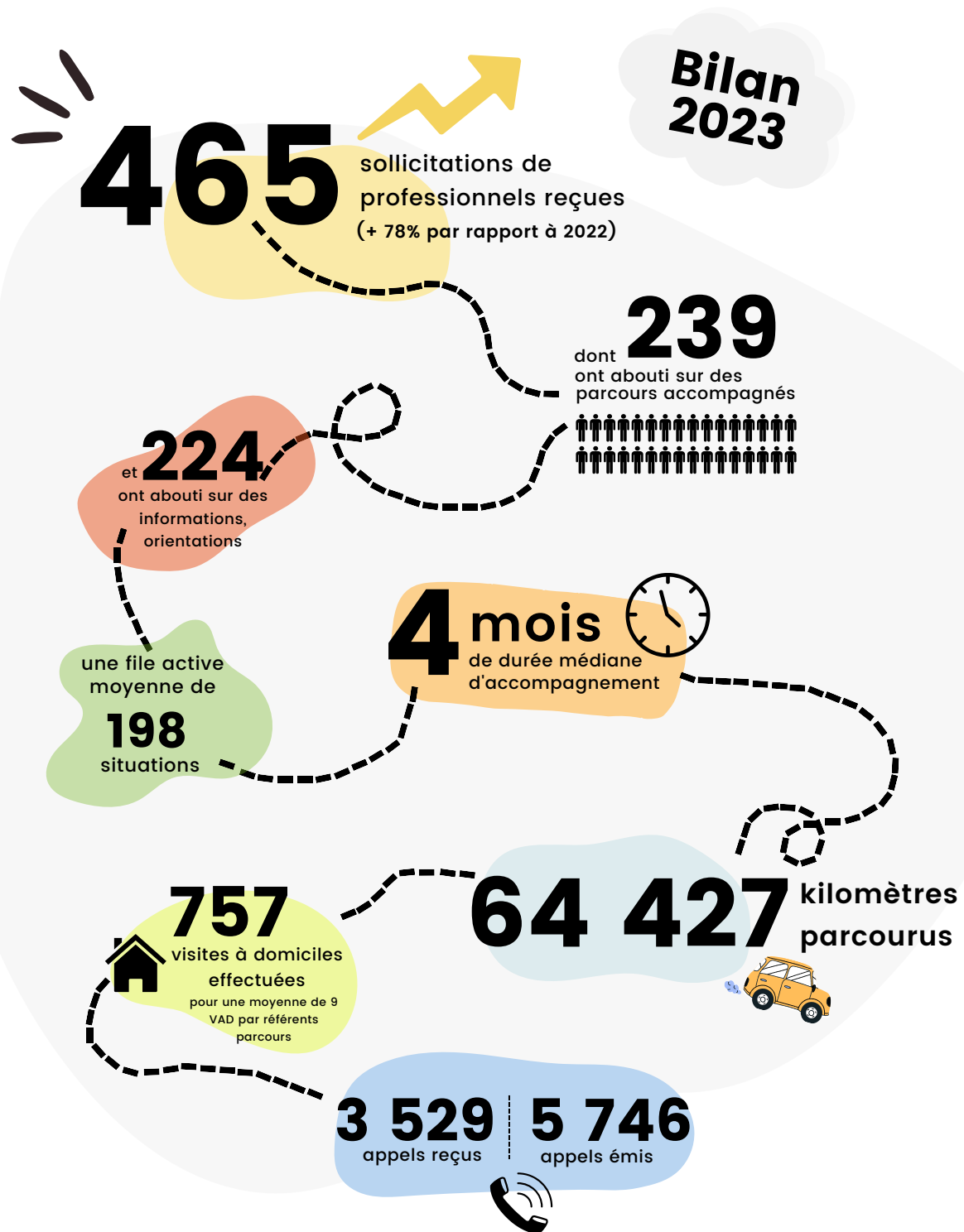
- DU Gériatrie du sujet âgé (faculté de médecine de Tours)
- DU Case Management (faculté de Tours)
- Diplôme d'Assistant de Soins en Gériatrie (OTDIF)

Perspectives 2024

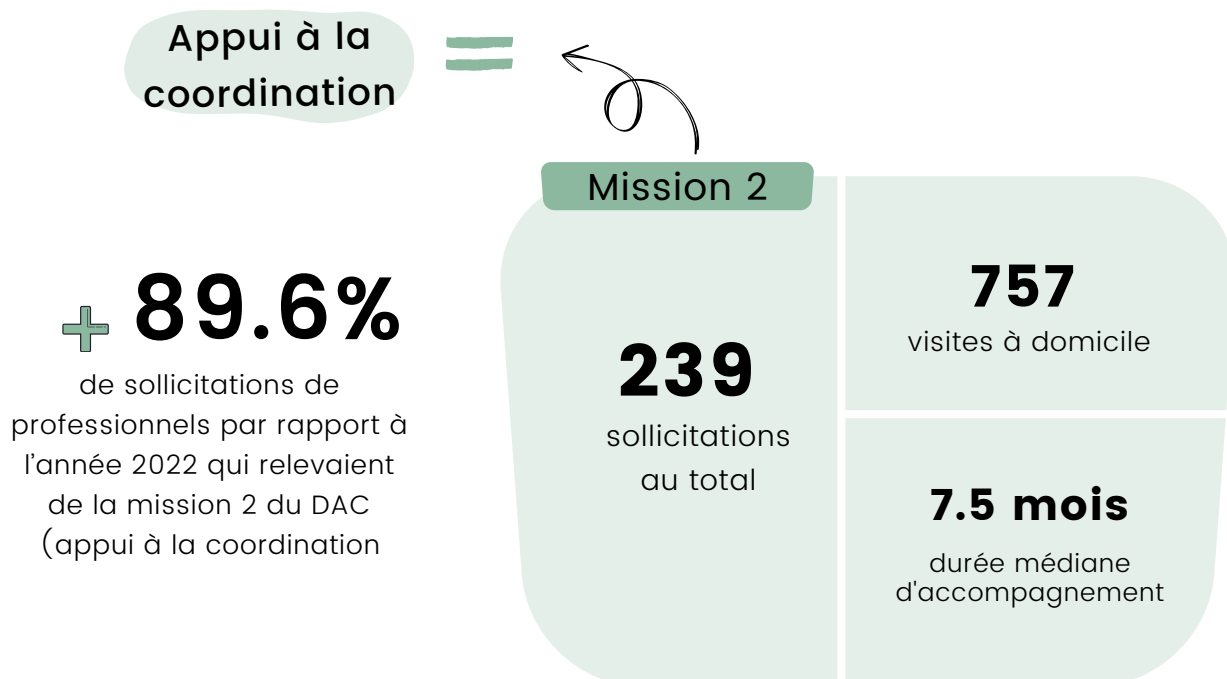
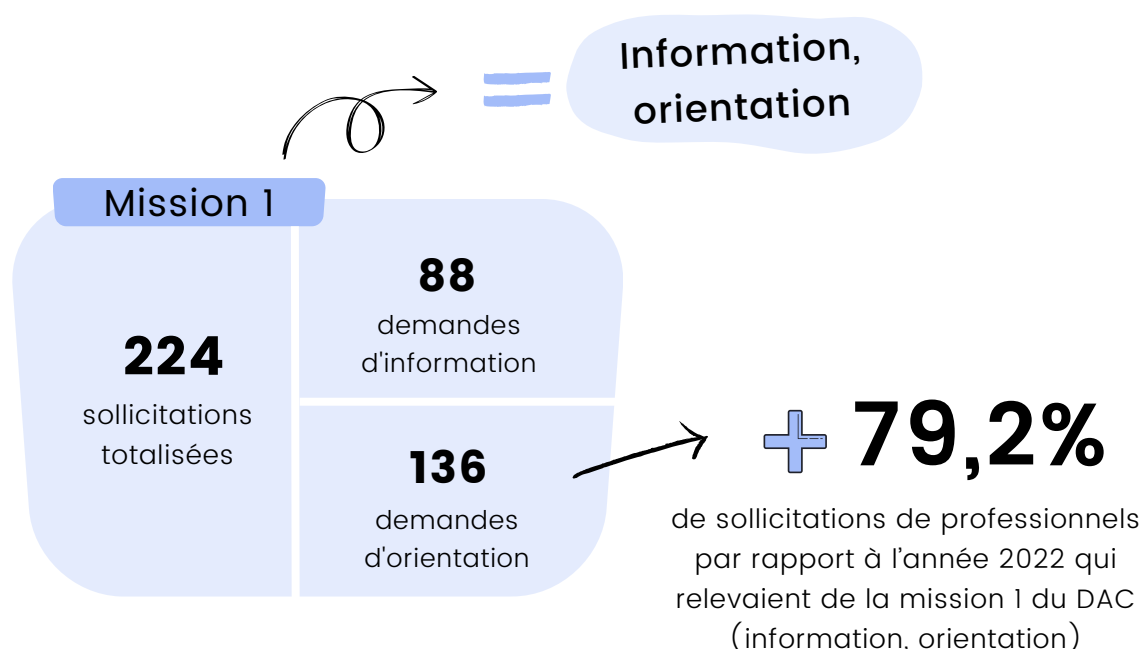
- Poursuite de la démarche de formation continue interne, de manière à maintenir la polyvalence des compétences de l'équipe et sa capacité d'adaptation. Il s'agit également de rester performant en terme d'attractivité des métiers au sein d'un DAC.
- Démarche qualité: l'évaluation du service rendu par le DAC auprès des professionnels, des usagers et de leurs aidants sera affinée et inscrite dans la démarche régionale d'amélioration de la qualité.
- Poursuite des collaborations avec l'ensemble des acteurs des établissements, du domicile et des collectivités pour formaliser des parcours spécifiques de manière à utiliser au maximum les ressources du département.
 - Filière gériatrique départementale, en lien avec les travaux régionaux, notamment ceux de l'Equipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA).
 - collaboration à développer avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS36)
 - travail spécifique avec le service d'accueil des urgences du Centre Hospitalier de Châteauroux
 - Santé mentale: poursuite de la contribution au déploiement des actions inscrites dans le PTSM pour renforcer les collaborations en faveur de la prévention, du dépistage et du soin.
- Renforcement de la communication pour assoir les partenariats dans le département, et permettre l'accès de l'ensemble de la population aux différents services, notamment les soins oncologiques de support.

● DAC du Cher (18)

Synthèse d'activité missions 1 & 2

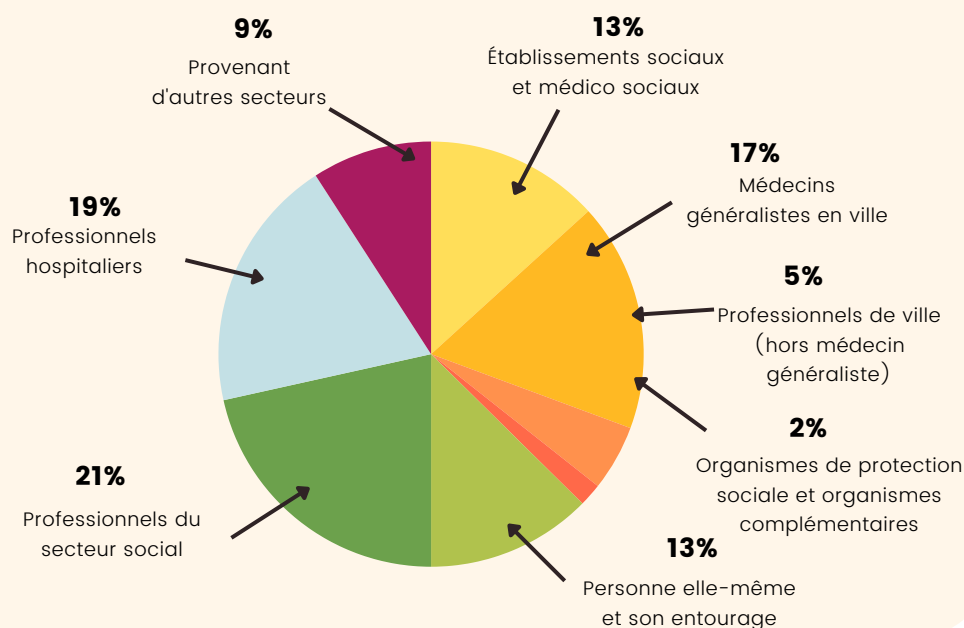


Missions 1 et 2 : Analyse détaillée de l'activité



Nous avons connu une augmentation significative des demande d'appui en 2023 (+78%) qui est le fruit d'une communication importante auprès de nos partenaires réalisée en 2022. Cela indique également que le DAC est bien repéré par les partenaires comme un outil supplémentaire et que le travail des équipes du DAC correspond aux attentes des professionnels.

Profil des professionnels demandeurs

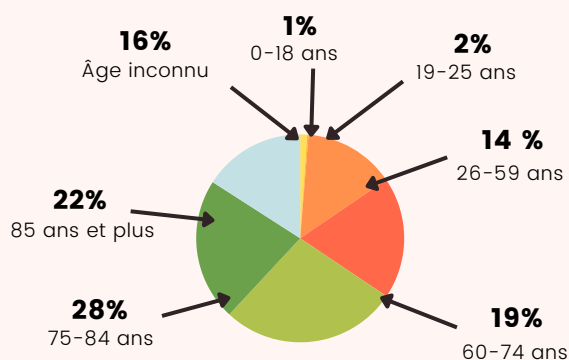


Dans la continuité de l'année 2022, nous sommes sollicités de manière équilibrée entre les différents secteurs. Le nombre de professionnels de santé libéraux qui nous sollicitent est en constante progression, notamment chez les médecins qui représentent 17% des sollicitations.

A noter, les 9% d'autres secteurs, dans le cadre du projet partenarial avec le CD 18, qui correspondent aux situations orientées par le SDIS.

Le public pour lequel nous sommes sollicités et que nous accompagnons restent majoritairement le public âgé (69 % de personnes de plus de 60 ans)

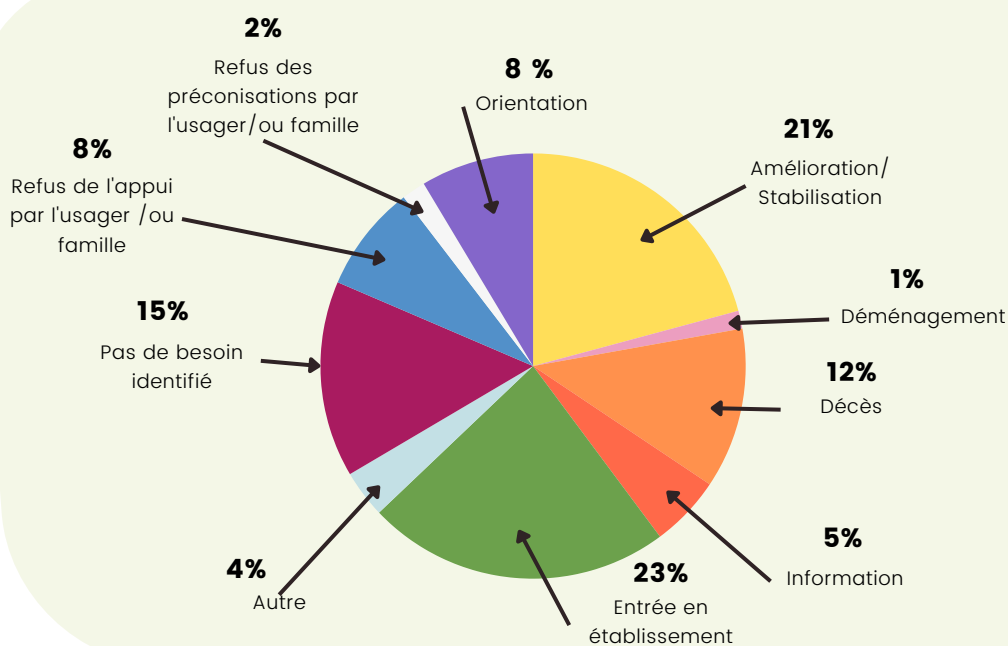
Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge



Répartition des situations par problématique

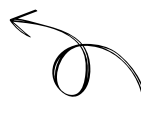
Concernées par un besoin d'aide à la vie quotidienne	196
Concernées par une problématique de soins somatiques et psychiques	141
Concernées par une problématique relative aux proches aidants	124
Concernées par des difficultés administratives et/ou financières et besoin de protection juridique	111
Concernées par une problématique d'isolement social	81
Concernées par des difficultés d'accès aux structures d'hébergement et d'accueil de jour/accueil partiel	55
Concernées par une problématique de prévention et d'éducation pour la santé	47
Concernées par une problématique "Autre"	4
Concernées par une problématique de scolarité/formation/ emploi	?

Motifs de clôture des accompagnements



Répartition des situations par territoire des CPTS *

CPTS Pays de Bourges	149
CPTS Berry Vierzon Sologne	94
CPTeST 18	82
CPTS Sud Cher	38
CPTS Berry Val de Loire	41
CPTS Giennois Berry	26



Les CPTS de Bourges et de Vierzon concentrent la majorité de la population du Cher. Cependant nous sommes très sollicités par les autres territoires notamment sur l'est du Cher, avec une forte implication des professionnels de santé.

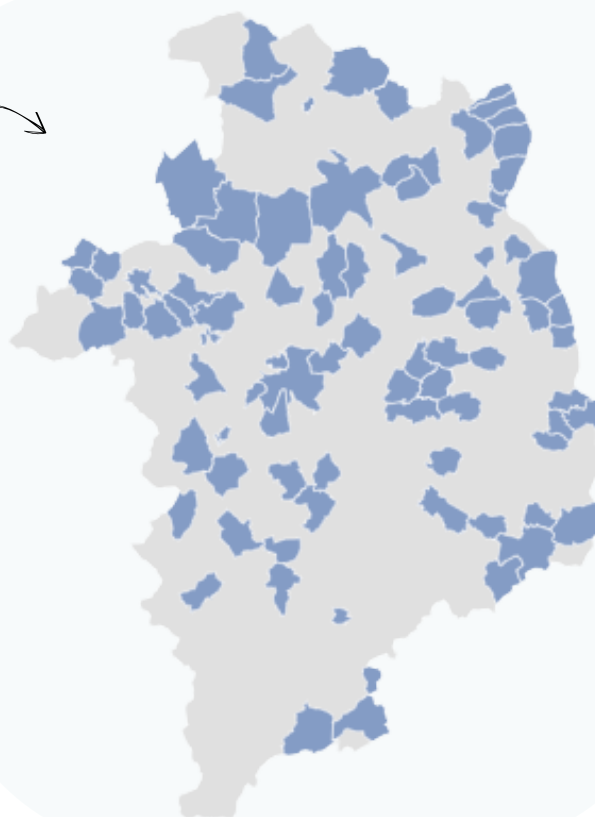
* Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Cartographie des situations accompagnées

Le DAC est sollicité et intervient sur l'ensemble du département. Il n'y a pas de règle concernant l'origine et le nombre de demandes d'appui pour un territoire.

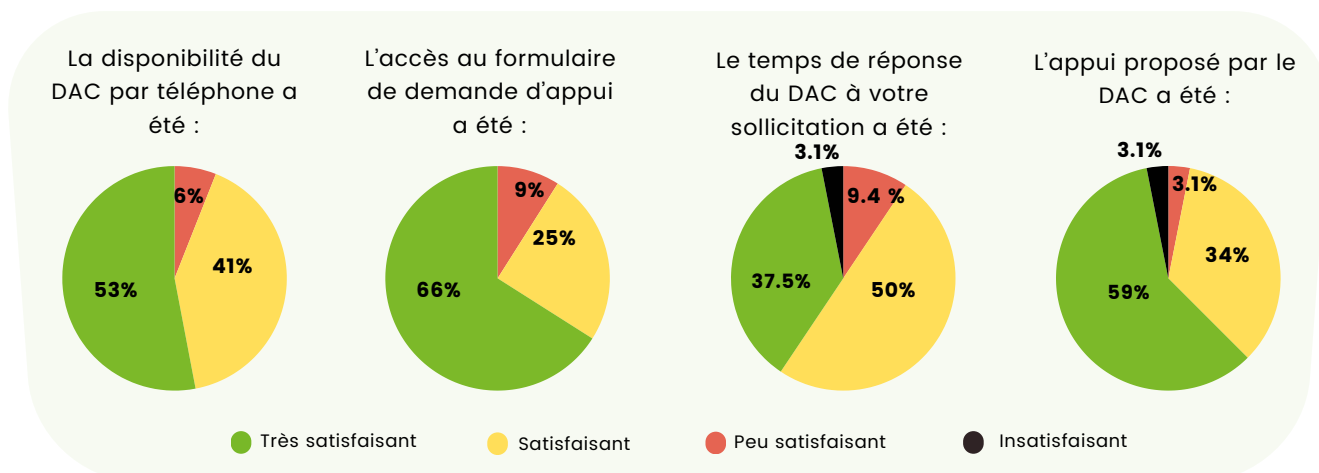
Nos équipes ne sont donc pas sectorisées et interviennent autant que de besoin.

La répartition montre que les liens doivent être renforcés avec les professionnels du territoire sud et extrême sud du Cher.



Focus : Enquête auprès des professionnels

Depuis le 2ème trimestre 2023, les DAC adressent systématiquement un questionnaire de satisfaction aux professionnels qui ont sollicité le DAC dans le cadre de sa mission 2. Voici les résultats au 31 décembre 2023 :



Quelques verbatims de professionnels ayant répondu au questionnaire :

“

La personne orientée vers le DAC s'est senti accompagnée et est sans doute entrée dans une nouvelle dynamique

Ce service est extrêmement efficace et utile.

Appui précieux des collègues du DAC pour l'accès aux soins des personnes accompagnées + beaucoup de liens

Prise en charge globale du patient, le temps nécessaire a été accordé au patient, le patient a été acteur du soin, respect de ses capacités, de sa confiance ou non en lui, de ses désirs, évaluation de l'entourage

Le DAC a permis de bien prendre le temps d'évaluer la situation et de comprendre les besoins et les demandes du patient et de son entourage. Le DAC a une connaissance pointue sur les dispositifs existants.

Très bonne collaboration !

Accélération et affinement des démarches

Le travail en partenariat avec le DAC 18 est une réelle plus value pour moi en tant qu'assistante sociale de secteur.

Les compétences et qualités tant professionnelles que relationnelles des référents parcours ont été déterminantes dans ce premier contact. Dans une telle approche de vos missions, le DAC peut réellement constituer un levier d'amélioration de la vie quotidienne et de la santé des personnes.

Bonne continuation.

Cela m'a permis d'avoir plus vite les coordonnées avec les différents partenaires

”

Mission 3 : Coordination territoriale, soutien aux pratiques

Le cadre national d'orientation (CNO) définit réglementairement trois missions pour les DAC, dont celle de participer à l'animation territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

Pour mener à bien cette mission, le DAC 18 a ainsi contribué ou initié durant l'année 2023 différents projets sur son territoire.

● **Projet SDIS / Conseil départemental / DAC**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher (SDIS 18) intervient régulièrement au domicile de personnes en situation difficile sur un plan social, médico-social ou sanitaire. Dans un objectif de réduction de ces interventions répétitives du SDIS, un projet partenarial associant le SDIS 18, le Conseil départemental (CD 18) et le DAC 18 a vu le jour en mars 2023. Opérationnellement, le SDIS 18 repère ces situations difficiles, puis les oriente vers le CD18/DAC18 pour une évaluation multidimensionnelle de celles-ci puis d'une coordination des actions correctives à mettre en œuvre. Depuis mars 2023, près de 101 situations ont été repérées par le SDIS dont 43 ont été accompagnées par l'équipe du DAC.

● **Observatoire des ruptures de parcours**

Après les phases d'expérimentation interne de l'année 2022, l'année 2023 devait voir débuter l'expérimentation externe avec quelques partenaires (RAPT, PEP18, Service social du Centre Hospitalier George Sand). Ainsi, le 1er février 2023, après plusieurs groupes de travail pour adapter le questionnaire, l'outil de recueil a été ouvert à ces partenaires. L'observatoire des ruptures de parcours a également été inscrit dans l'une des fiches actions du Projet Territorial en Santé Mentale du Cher, afin d'appuyer son déploiement. Durant toute cette année 2023, l'outil aura donc été expérimenté par plusieurs partenaires, convaincus de son utilité pour la structuration des parcours de la population du département. De nouveaux partenaires ont été sollicités en fin d'année, pour élargir cette démarche et étayer les publics pour lesquels des ruptures sont identifiées.

● Gouvernance territoriale

Pour amorcer son travail d'animation territoriale, le DAC a souhaité mettre en place avec l'Agence régionale de Santé 18 et le Conseil départemental du Cher un lieu d'échange autour de la structuration des parcours de santé. Après deux ans et demi d'échanges dans cet objectif sous l'identité du « comité des dispositifs de coordination », une nouvelle instance a vu le jour à l'occasion de la signature de la convention constitutive de la Communauté 360. Le COTER élargi, réfléchi dans le cadre de cette convention constitutive, permettra donc la mise en œuvre de la gouvernance territoriale.

● Conseil Territorial de Santé

Le DAC 18 poursuit également son travail d'animation territoriale et d'appui aux professionnels au sein du bureau du Conseil Territorial de Santé (CTS) et de sa commission santé mentale.

● Projet CPTeSt 18

En réponse à un besoin exprimé par des médecins généralistes, le DAC 18 et la CPTeST 18 ont imaginé un projet d'évaluation multidimensionnelle au domicile des patients. Ainsi, sur sollicitation des médecins généralistes du territoire de la CPTS, un infirmier se rendra au domicile du patient pour réaliser une évaluation multidimensionnelle, définie par les professionnels de la CPTeST et du DAC 18. Il rédigera ensuite un bilan et le communiquera au médecin généraliste et au besoin à d'autres acteurs de santé (équipe de soins de proximité, SSIAD, DAC 18, etc.)

● Intervention EHESP

Le 20 octobre 2023, le DAC 18 est intervenu auprès des étudiants du Master 2 « Droit de la santé » de l'EHEP autour de l'organisation de l'offre de soins de proximité, pour présenter les missions des DAC et les projets réalisés depuis près de 3 ans.

● Universités de la Coordination en Santé 2023

Dans le cadre de l'appel à communication 2023 des Universités de la coordination en santé, le DAC 18 a eu l'opportunité de présenter devant 50 personnes le projet développé avec le SDIS et le CD 18. Cette intervention aura permis à plusieurs DAC en France d'être outillé pour envisager l'essaimage du projet sur leurs territoires respectifs.

● **Conférence des maires – PETR Centre Cher**

Bien que le DAC 18 ait multiplié cette année les rencontres partenariales pour présenter son rôle et ses missions, nous souhaitons mettre en exergue la rencontre orchestrée par le PETR Centre-Cher avec près de 50 maires du département. Ainsi, à l'occasion d'une conférence des maires, nous avons pu communiquer auprès des élus sur l'outil que peut représenter le DAC pour eux.

● **Intervention IFAS de Vierzon**

Le 6 juin, le DAC est intervenu à l'IFAS de Vierzon dans le cadre du module « Repérage et prévention des situations à risques ». L'objectif de cette intervention était de présenter le maillage du département, le rôle des différents acteurs ainsi que le rôle du DAC 18 dans la coordination des situations complexes. Les référents parcours du DAC 18 ont également proposé un atelier à ces futur.e.s aides soignant.e.s, autour des points de vigilance à prendre en compte au domicile d'un patient.

● **Projet CPTS Pays de Bourges**

Les référents parcours constatent quotidiennement l'impact de l'absence de suivi médical pour les patients n'ayant pas de médecin traitant. Cela entraîne notamment un non-recours à de nombreux services (renouvellement d'ordonnances, accès SSIAD, accès SAAD, entrée en établissements médico-social, accès à des consultations spécialisées, etc.). C'est dans ce cadre que la CPTS Pays de Bourges et le DAC 18 ont envisagé un projet d'accès facilité à une consultation médicale pour des patients accompagnés par le DAC 18. Ainsi, sur sollicitation du DAC 18, les médecins généralistes volontaires de la CPTS PDB acceptent de recevoir lors d'une consultation médicale « complexe » ces patients. Ce temps de consultation permettra une évaluation médicale du patient, complémentaire à l'évaluation multidimensionnelle réalisée préalablement par le référent parcours du DAC 18 et fournie au médecin. À l'issue de cette consultation, les référents parcours du DAC 18 se saisiront des prescriptions, des éléments diagnostiqués par le médecin pour poursuivre la coordination du parcours des patients.

● Conférence CDCA

Le 3 octobre 2023, la directrice du DAC 18 est intervenue lors de la conférence annuelle du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Cher intitulée « Mes biens, mes intérêts et moi... Quelle protection pour demain ? ». Cette intervention aura permis d'alerter les usagers et les professionnels présents autour de l'anticipation des mesures de protection.

● Webinaire DAC

Fin novembre, le DAC a organisé un webinaire pour présenter ses missions, le rôle d'un référent parcours, les projets en cours, etc. L'objectif de ce webinaire était de pouvoir communiquer auprès de professionnels qui n'avaient pas encore été identifiés par le DAC ou bien qui souhaitaient avoir un rappel de nos missions. Ce webinaire aura accueilli près de 60 personnes.

Perspectives 2024

- Pérenniser les projets amorcés et développés en 2023
- Identifier les professionnels n'ayant jamais sollicité le DAC et communiquer auprès d'eux sur ses missions
- Poursuivre le déploiement de l'observatoire des ruptures de parcours sur le département, avec l'ouverture de la saisie de ruptures à de nouveaux partenaires
- Identifier les besoins du territoire à l'aide de l'observatoire des ruptures de parcours et initier des échanges sur la réponse à ces besoins dans le cadre de la gouvernance territoriale
- Amorcer avec les différents acteurs ressources départementaux un projet autour de la sensibilisation au repérage/dépistage des troubles de la mémoire
- Démarche qualité: l'évaluation du service rendu par le DAC auprès des professionnels, des usagers et de leurs aidants sera affinée et inscrite dans la démarche régionale d'amélioration de la qualité.

● Coordination des soins oncologiques de support

Une mission confiée par l'ARS

L'instruction DGOS/INCa (Direction Générale de l'Offre de Soins, Institut National du Cancer) du 23 février 2017 relative à l'amélioration de l'accès aux soins de support des patients atteints de cancer, prévoit la participation des acteurs du premier recours à la réalisation des soins oncologiques de support (SOS), pour assurer une réponse de proximité aux besoins des patients.

L'ARS Centre-Val de Loire finance ces soins et a confié à OncoCentre et aux DAC la responsabilité de leur déploiement dans les six départements de la région.

Le financement distingue:

- un panier de soins accessibles pendant la maladie
- un panier de soins mobilisables pendant un an après la fin des traitements actifs.

Mise en œuvre

Depuis 2021, l'association a organisé un maillage territorial avec les professionnels de l'oncologie et des soins de support, de manière à rendre les SOS accessibles en tous lieux des deux départements, quelque soit le lieu de prise en charge médicale, établissements hospitaliers du Berry ou des départements ou régions limitrophes (Limoges, Poitiers, Paris, etc.).



Communication

Pour clarifier le message adressé aux patients et aux professionnels, les DAC de la région ont décidé de travailler de concert à une harmonisation des outils de communication. Ainsi, un nouveau formulaire d'adressage unique a été créé, ainsi qu'un nouveau flyer à destination des patients comprenant un formulaire d'adressage détachable.

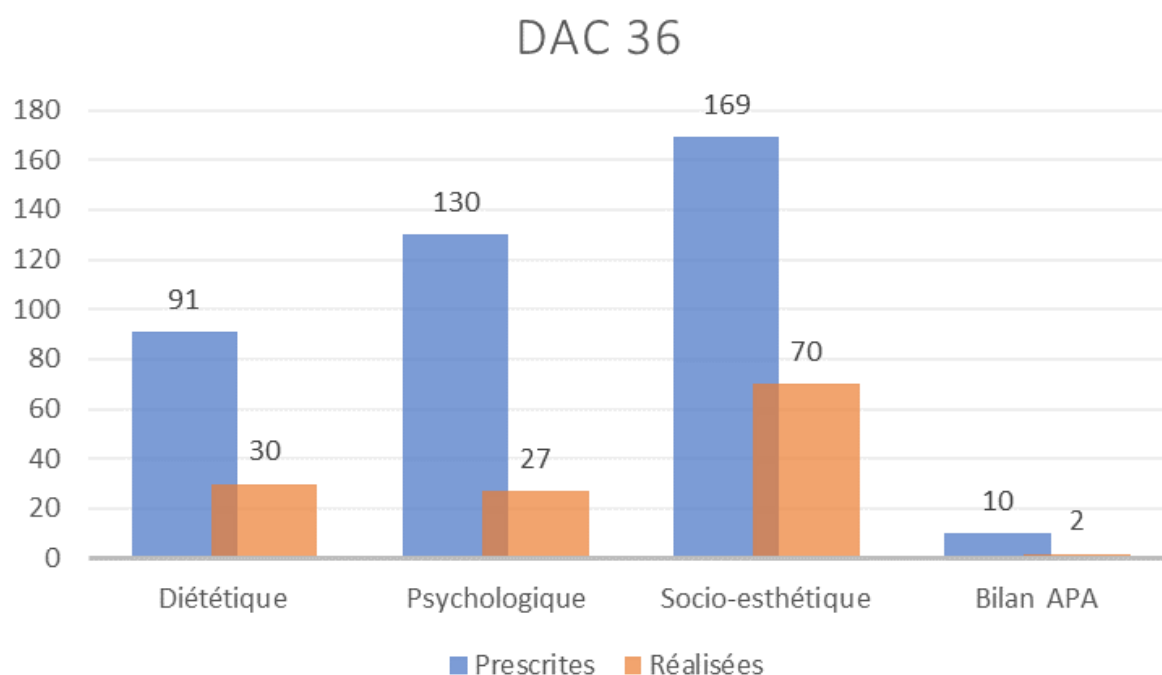
En parallèle, Appui Santé Berry a également développé des affiches d'information pour les salles d'attentes des professionnels de santé et une vidéo d'information pour accroître notre communication digitale.

Une campagne de communication par voie postale a été réalisée au début de l'été 2023, pour informer les médecins généralistes, les infirmiers libéraux et les pharmaciens de l'existence de ce projet et de ses modalités d'accès.

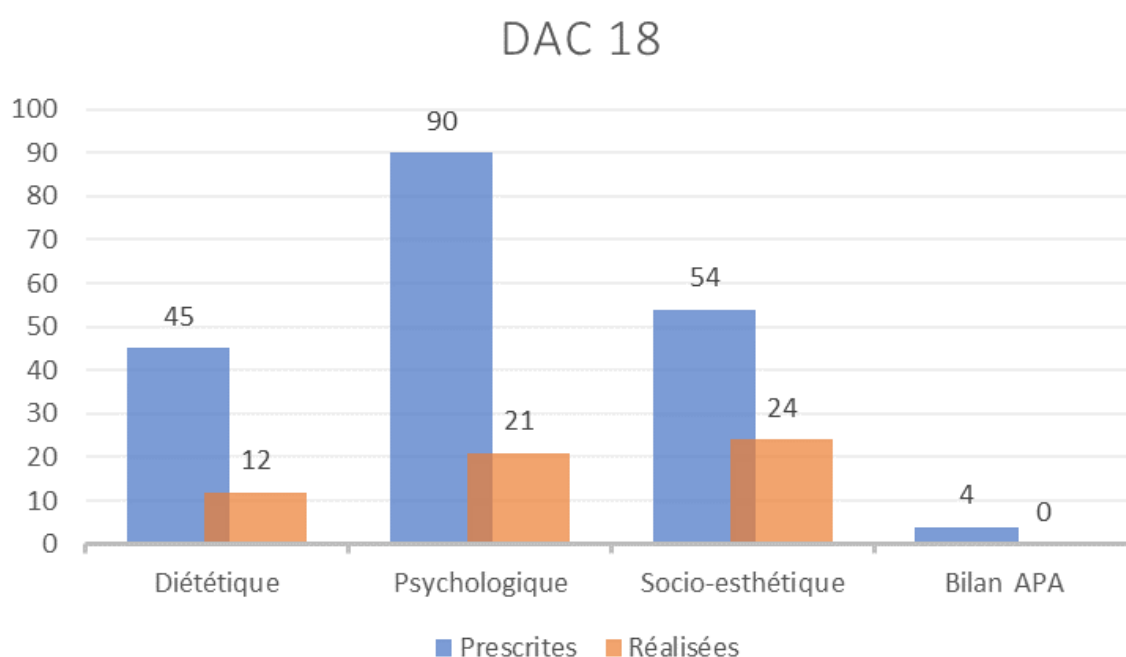
Synthèse activité

Coordination des soins oncologiques de support

Soins oncologiques de supports prescrits et réalisés pour l'année 2023



Soins oncologiques de supports prescrits et réalisés pour l'année 2023



Projets et événements

Dans le Cher:

- Sollicitation de la part de la CPAM pour initier un recensement des ressources disponibles sur le département pour les personnes atteintes de cancer, afin de créer un outil à destination des patients et des professionnels. Ces travaux seront réalisés avec des partenaires volontaires, dans le cadre du COPIL Cancer de la CPAM.
- Participation à la journée UFONATURE organisée par l'UFOLEP et le PETR Centre Cher le 1er octobre 2023, à destination du grand public.
- Amorce d'échanges avec l'association de patients OncoBerry pour réfléchir à une articulation au bénéfice des patients domiciliés sur le département. Les travaux ont été interrompus par le départ de la coordinatrice et la restructuration de l'association prévue en fin d'année 2023, et doivent reprendre dès lors que cette restructuration sera terminée.
- Présentation conjointe avec le CDOS au service d'oncologie-hématologie du Centre Hospitalier Jacques Cœur de notre articulation dans le cadre du bilan d'activité physique adaptée: modalités d'accès aux soins oncologiques de support, et spécifications des différents tests réalisés pour mener à bien un bilan d'activité physique adaptée.

Dans l'Indre,

- Contribution avec la Ligue contre le Cancer, Flamme en Rose et l'Espace libellule à l'élaboration d'un guide pratique à destination des bénéficiaires des soins oncologiques de support. Dans ce cadre, rencontre des différents acteurs associatifs.
- Participation à la soirée d'ouverture Octobre Rose avec la CPTS Boischaut Sud et à la journée "oncologie et douleur" organisée par le Comité de Lutte contre la Douleur.

Perspectives 2024

- Poursuivre la communication auprès des professionnels ayant à connaître la situation de personnes atteinte d'un cancer (Médecin généraliste, pharmacien, Kinésithérapeute, Infirmier.e libéral.e, équipes hospitalières, etc..).
- Développer les partenariats et articulations avec les acteurs du parcours oncologie du département,
- Déployer les outils de communication à destination des professionnels/patients.

● Rapport financier

Nos prestataires

- Expert Comptable : COGEP
- Commissaire aux comptes : Cabinet CORTET

Les chiffres-clés

Compte de résultats DAC 36

Produits : 820 415 €
Charges : 658 878 €
Résultats : 161 537 €

Compte de résultats DAC 18

Produits : 873 301 €
Charges : 702 279 €
Résultats : 171 023 €

L'association APPUI SANTE BERRY

Bilan comptable au 31/12/2023

Actif : 948 989 €
Actif immobilisé : 59 074 €
Actif circulant : 889 914 €

Passif : 948 989 €
Fonds propres : 703 705 €
Dettes : 245 283 €

Compte de résultats

Total des produits : 1 693 717 €
Total charges : 1 361 158 €
Résultats exercices : 332 558 €

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat 2023	APPUI SANTE BERRY	APPUI SANTE BERRY CHER	APPUI SANTE BERRY INDRE
	€uros	€uros	€uros
Achats	38 573,63	26 200,40	12 373,23
Services extérieurs	134 670,06	61 512,57	73 157,49
Autres services extérieurs	88 601,76	44 110,39	44 491,37
Impôts et taxes	90 938,87	42 851,80	48 087,07
Frais de personnel	1 001 854,19	523 798,90	478 055,29
Autres charges de gestion courante	621,04	310,39	310,65
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	35,00	35,00	0,00
Dotations amortissements	5 863,75	3 460,18	2 403,57
Dotation aux fonds dédiés	0,00	0,00	0,00
Total des CHARGES	1 361 158,30	702 279,63	658 878,67
Ventes & prestations	0,00	0,00	0,00
Subventions	1 541 104,00	804 646,00	736 458,00
Autres produits de gestion courante	6,04	4,00	2,04
Produits financiers	6 364,77	3 182,39	3 182,38
Produits exceptionnels	6 861,09	3 234,99	3 626,10
Reprises de fonds dédiés	116 145,51	57 643,43	58 502,08
Transferts de charges	23 235,70	4 590,55	18 645,15
Total des PRODUITS	1 693 717,11	873 301,36	820 415,75
RESULTAT EXERCICE	332 558,81	171 021,73	161 537,08

● Orientations 2024

Orientations envisagées pour l'association :

1. ● Poursuivre le déploiement des missions d'appui aux professionnels.
2. ● Structurer les partenariats par un conventionnement rigoureux, autour de l'articulation quotidienne au service des personnes, sur le modèle des relations DAC/CPTS.
3. ● Contribuer à l'objectif régional de structuration des parcours en vue d'une diminution de la durée moyenne de séjour hospitalier, en collaboration avec les Centres hospitaliers et l'ensemble des acteurs concernés.
4. ● Réaliser un diagnostic des besoins d'appui dans les parcours des personnes placées sous-main de justice en milieu ouvert ou sortant de détention.
5. ● Structuration de la démarche qualité: évaluation du service rendu par les DAC.
6. ● Elaboration avec l'ARS des CPOM 2025-2027 pour chaque DAC: définition des objectifs et des indicateurs de mesure de l'activité, en lien avec les moyens attribués.



Appui Santé Berry
8-2 rue des mécaniciennes
36000 Châteauroux

www.appuisanteberry.fr